

Organisation des vacances de Printemps dans le cadre de la crise sanitaire (Covid 19)

Rédigée par PJ COUMANS

Validée par Delfosse Philippe

Date : 24 décembre 2021

A. Introduction

Suite aux décisions du CODECO, le CEMôme a annulé ses stages, plaines et minimômes pour cet Hiver.

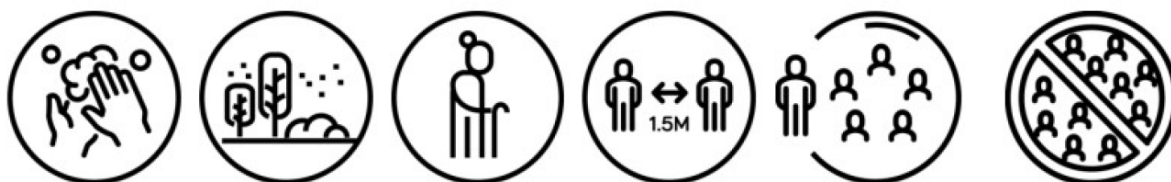
Seul une garderie gratuite à destination du public plus vulnérable est organisée.

Par public plus vulnérable, nous ciblons :

- les familles démunies
- les foyers économiquement défavorisés
- les enfants souffrant d'une déficience
- les enfants en conflit avec la loi
- les étrangers
- les demandeurs d'asile et les nouveaux migrants.
- les enfants qui ne pourraient être accueillis sans mobiliser des personnes à risque.

Le présent document répertorie donc les diverses mesures qui seront prises pour accueillir enfants, parents et encadrant.e.s en toute sécurité.

De plus, merci de respecter les 6 règles d'or telles que citées ci-dessous et d'en faire un rappel aux intervenants (coordinateur.trice.s, animateur.trice.s, partenaires, parents, etc.) lorsque vous jugez que cela est nécessaire :



Respecter les règles d'hygiène

Pratiquer les activités de préférence en extérieur

Penser aux personnes vulnérables

Garder ses distances (1m50)

Limiter ses contacts rapprochés

Suivre les règles sur les rassemblements

B. Mesures organisationnelles

Capacité et lieux d'accueil

Par lieu d'accueil, nous entendons les espaces mis à notre disposition par la commune de Saint-Gilles. A ce jour, les espaces occupés seront :

- L'école Ulenspiegel,;
- L'école Peter Pan,
- L'école 1/2,

Dans chaque lieu, la garderie sera organisée par groupe distincts de maximum 15 enfants

Hygiène des mains

Chaque enfant et encadrant devra se laver les mains en entrant et en sortant du lieu d'animation

Registre de présences et fiches médicales

Le.la coordinateur.trice sera, en chaque début de semaine, en possession des :

1. Listing de présences enfants ;
2. Fiches médicales de chaque enfant inscrit ;
3. Listing de présences des encadrant.e.s ;
4. Un registre reprenant les coordonnées des contacts extérieurs (fournisseurs, chauffeurs, partenaires, etc.).

Accueil du matin et du soir

La garderie est prévue de 7h à 18h du lundi au vendredi du 27 décembre au 7 janvier.

A l'exception du 31 décembre où la garderie sera fermée à 16h30.

Les horaires d'accueil sont susceptibles d'être modifiés dans chaque lieu en fonction des besoins rencontrés au contact du public

Transports

Les transports en commun ne devraient que très peu être utilisés car les sorties extra muros ne sont pas recommandées. Si toutefois, cela est organisé pour une sortie en extérieur, il est demandé que les 6 règles d'or soient respectées au maximum tant par l'équipe d'encadrement que par les enfants, sans omettre de se laver les mains une fois le groupe arrivé à destination.

Organisation de la sieste

Seuls les groupes de fruits (2,5 à 4,5 ans) sont concernés par ce moment de repos.

Les temps de sieste seront à planifier dans les locaux prévus à cet effet.

Une couchette sera dédiée par enfant : un même lit sera donc utilisé par un même enfant du lundi au vendredi.

Il est toutefois demandé aux parents de fournir le nécessaire de sieste, à savoir oreiller, couverture, doudou, etc.

En fin de semaine, l'encadrant.e veillera à disposer les effets personnels de l'enfant dans un sac en les manipulant délicatement et les restituera au parent.

Le local devra également être aéré avant et après chaque temps de repos. Et si le temps le permet, il est demandé que pendant la sieste, les fenêtres et/ou portes restent ouvertes.

L'équipe de nettoyage se chargera de désinfecter les lits tous les lundis matins avec le matériel adéquat (désinfectant).

Organisation des repas

Aucun repas chaud ne sera possible en cette période. Nous demandons dès lors aux parents de prévoir :

- Les tartines pour le repas de midi ;
- Une gourde avec de l'eau ;

- Deux collations (matin et après-midi).

Organisation de la santé

Référent COVID du CEMôme

Un référent COVID est désigné pour la période d'Hiver :

- COUMANS Pierre-Joseph (0494/98 87 99 ou pierre.coumans@cemome.be) ;

Si une personne (encadrant.e ou enfant) présente quelque symptôme que ce soit, le coordinateur sera en charge de contacter le référent COVID du CEMôme. Ce dernier sera en charge de contacter le référent médical ci-dessous pour un avis.

Référent médical extérieur

Le CEMôme asbl dispose d'un opérateur médical pour toute question relative à la santé des participants et encadrant.e.s. Il devra être joignable durant toute la période des activités.

Maison Médicale Uccle-Centre asbl

855, Chaussée d'Alseberg à 1180 Uccle

Téléphone : 02/331.51.64 - Fax : 02/332.09.49

Soins

Une personne compétente et responsable sera désignée par bulle de contact pour :

- Gérer les trousse de secours ;
- Dispenser les divers soins (bosses et bobos) ;
- Correspondre avec le référent Covid du CEMôme.

Les soins devront être dispensés après :

- S'être lavé les mains ou après désinfection avec du gel hydroalcoolique ;
- Avoir porté un masque et éventuellement ;
- Porter des gants à usage unique.

Le.s animateur.trice.s de chaque groupe d'enfants auront en leur possession une banane pharmacie dans laquelle seront rajoutés des gants en latex, du gel hydroalcoolique et éventuellement des masques buccaux.

Distanciation Physique et port du masque

Port du masque obligatoire à partir de 6 ans.

La distance physique est hautement recommandée.

Le masque peut être enlevé lors de la consommation des repas.

Local de quarantaine et suspicion COVID

Un local sera prévu pour mettre les participants et les encadrants à l'écart en cas de suspicion au covid-19. Un seul encadrant en plus de la personne mise à l'écart peut être présent dans ce local. Le port du masque pour l'encadrant est obligatoire. La personne présentant les symptômes du covid-19 restera dans ce local jusqu'à l'arrivée d'une personne venant la chercher. Une fois le local vide, il devra être nettoyé et aéré. Il est

nécessaire de désinfecter les choses avec lesquelles la personne présentant les symptômes a été en contact (chaise, table, bic, etc.)

En cas de suspicion, le coordinateur du lieu se référera au protocole « gestion de cas » également présent sur notre site ou en pièce jointe.

Si un encadrant ou participant présente des signes cliniques liés au covid-19, il reste à la maison et contacte son médecin traitant par mail ou par téléphone. Si les symptômes apparaissent en cours d'activités, la personne doit être isolée en attendant qu'on vienne la chercher.

Aération des locaux

Les encadrants veilleront à aérer les locaux aussi souvent que possible : ouvrir les fenêtres et les portes avant les activités (10 à 15 minutes), aux pauses (5 minutes minimum), et après les activités (10 à 15 minutes)